

**L'AGEFI**

INVESTISSEURS  
INSTITUTIONNELS

**« L'Instit »**  
**Etude exclusive**

# Méthodologie

**1**

**Questionnaires** auto-administrés envoyés **entre septembre et décembre 2022** aux principaux investisseurs institutionnels issus du « Guide » de L'AGEFI

**2**

**75 fiches Guide** qualifiées sur la base des réponses et des rapports annuels

**3****NOUVEAUTÉ**

Focus sur la gestion ESG des instits

## La place des investisseurs institutionnels dans l'économie : de la difficulté de les définir

# Qui sont-ils ?

---

Qualifiés de « détenteurs d'actifs » ou « asset owners » dans le jargon financier, par opposition aux gérants « pour compte de tiers » ou « asset managers », les investisseurs institutionnels gèrent les actifs qu'ils détiennent dans l'intérêt direct (police d'assurance, caisses de retraite) ou indirect (fonds de garantie, etc.) de leurs ayants droit ultimes.

---

### Comme l'explique l'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) :

*« le directeur des investissements d'une société d'assurances, le responsable financier d'une caisse de retraite et le responsable des placements d'une mutuelle exercent le même métier, obéissant à une même logique, respectant la même déontologie, partageant les mêmes techniques ».*

*Pour le dire autrement, « un trait commun réunit, de manière transversale, les différentes familles institutionnelles sur la question de la gestion financière : le métier d'investisseur institutionnel », résume l'Af2i.*

# Des traits multiformes

Aucune nomenclature officielle, mais les investisseurs institutionnels peuvent être classés en **7 familles**



Notre  
guide réunit  
80 institutions  
représentant  
2.500 milliards  
d'euros  
d'encours

# Un rôle essentiel au développement économique et social

**Agirc-Arrco** : « Avec 57 millions de comptes d'assurés, 83 milliards d'euros de retraites versés chaque année et zéro euro de dette, le régime Agirc-Arrco de retraite complémentaire est un acteur essentiel du modèle de protection sociale français ».

Le **Groupe IRCEM** est le groupe de protection sociale, à gestion paritaire et à but non lucratif, dédié au secteur des emplois de la famille et à domicile. Il a pour mission de protéger plus de 1,4 million d'assistants maternels et de salariés du particulier employeur et les 750 000 retraités du secteur.

**EDF** « participe à la fourniture d'énergies et de services auprès d'environ 37,9 millions de clients, dont 28,7 millions en France ». L'énergéticien est aussi responsable d'infrastructures sensibles (centrales nucléaires).

Avec plus de 4,1 millions de sociétaires et 7,8 millions de contrats d'assurance gérés, le **Groupe Matmut** propose une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance-vie...).

**Camacte** ou sa plus modeste concurrente l'Auxiliaire (leader de l'assurance construction dans le quart sud-est de la France) protègent les consommateurs et professionnels du bâtiment contre les surprises des « dommages-ouvrages », notamment dans le cadre de la garantie décennale, grâce à l'assurance construction.

# Un rôle nouveau dans la transition climatique

**L'article 2.1 de l'Accord de Paris**, signé le 12 décembre 2015 lors de la COP 21, prévoit notamment de rendre « *les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques* ».

---

Déclinaison dans les réglementations nationale, comme la **loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)** du 17 août 2015 ou la **loi énergie-climat (LEC)** du 8 novembre 2019, et européenne, comme les règlements **Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)**, **Taxonomie**, ou le plan **EU Green Deal**. Toutes ces déclinaisons accroissent l'implication des investisseurs institutionnels dans l'atteinte d'objectifs de financement d'un monde plus sain.

---

# Périmètre et consolidation

Appréhender l'univers des investisseurs institutionnels demeure un défi. Il est illusoire de dresser un panorama statistique de leurs caractéristiques car leurs frontières et liens aboutiraient à des doublons ou des calculs faussés.

## EXEMPLE 1

**Apicil** annonce 8,3 milliards d'euros d'actifs financiers gérés fin 2021. Mais les actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés représentent 12,8 milliards d'euros supplémentaires, relevant plutôt de la gestion pour compte de tiers.

## EXEMPLE 2

Pour **Crédit Agricole Assurances**, sur 413,2 milliards d'euros (2020), les actifs sont répartis entre 82% (340,3 milliards d'euros) d'actif général et 18% (72,9 milliards) d'actifs en unités de compte et autres contrats indexés.

Une autre subtilité à prendre en compte est que les investisseurs institutionnels ne gèrent pas tous leurs actifs comme des « détenteurs d'actifs », mais aussi une part croissante « pour compte de tiers ». C'est le cas en particulier pour les assureurs-vie, qui gèrent leur actif général en représentation du fameux « fonds en euros » des contrats, et une part croissante en unités de compte (UC) dont la gestion leur échappe totalement, ces dernières étant choisies par les clients et gérées par des sociétés de gestion de portefeuille (SGP).

# La spécificité mutualiste

Il peut être bien difficile pour les néophytes, étrangers au monde mutualiste, d'identifier les contours de leurs groupes ou unions.

## EXEMPLE

### Le groupe Vyv

Se définissant comme le premier acteur de l'assurance santé en France, il compte de multiples entités ayant leur propre identité, avec une autonomie comptable et financière relativisant la notion et une lisibilité en tant que « groupe » au sens capitalistique classique du terme.

Parmi les entités rassemblées autour du **groupe Vyv**, on peut citer notamment :

- **Harmonie Mutuelle** (santé)
- **MGEN** (mutuelle générale de l'Education nationale)
- **SMACL** (assurance des collectivités territoriales, des élus et agents territoriaux et des associations)
- **MNT** (mutuelle du territoire)
- **MMG** (mutuelle Mare Gaillard Antilles-Guyane)
- **UMEN** (mutuelle de la presse)
- **Mutex** (assurance-vie)
- **UMR** (retraite supplémentaire)...

**Vyv** n'est pas en mesure d'établir des comptes « consolidés », comme bien des groupes mutualistes (fédération du Crédit Agricole...), mais uniquement des **comptes « combinés »**.

# La gestion des retraites

La répartition des institutions de retraite en termes de parts de marché des opérations de retraite Agirc-Arrco début 2022 était la suivante :

INSTITUTION OU GROUPE DE PROTECTION SOCIALE (GPS)	PART DU RÉGIME AGIRC-ARRCO
Malakoff Humanis	39,2%
AG2R La Mondiale	24,2%
Alliance Pro (ProBTP, Agrica, Audiens, Lourmel, IRP Auto, B2V)	18,1%
Klesia	11,8%
Ircem	3,2%
Apicil	2,5%

Sources : Agirc-Arrco / institinvest.com

# Un univers en mouvance

---

Comme d'autres activités, les investisseurs institutionnels sont dans une course à la productivité face à l'accroissement des coûts réglementaires ou du coût des prestations (données, conseil, etc.).

---

## EXEMPLE **Aéma**

Après la création de l'union mutualiste de groupe (UMG) **Aésio** en 2016, les trois mutuelles fondatrices (Adrée, Apréva et Eovi-MCD) ont fusionné en 2021 pour créer **Aésio Mutuelle**. Celle-ci s'est rapprochée de la **Macif** pour créer le groupe **Aéma**, rejoint en septembre 2021 par **Abeille Assurances (ex-Aviva France)** cédé par sa maison mère britannique). Aéma inclut aussi la société de gestion **Ofi Invest**, enrichie en 2022 par l'apport d'**Aviva Investors France**, ayant porté ses actifs sous gestion à 200 milliards d'euros.

**Aéma Groupe**, nouveau mastodonte des services financiers, se présente aujourd'hui comme le 5<sup>e</sup> groupe d'assurance en France, proposant un ensemble de prestations couvrant 11 millions de personnes.

Toutes les alliances ne sont pas stables

# Entrer, sortir : mercato des alliances mutualistes

## EXEMPLE 1

La **Mutuelle Audiens (LMA)** et la Mutuelle des réalisations sanitaires et sociales de la communication (**MRSSC**), qui gère le **centre de santé René Laborie** à Paris (en redressement judiciaire depuis février 2023), ont quitté le groupe Audiens en 2016 pour créer **Umen** et s'affilier au **groupe Vyv** en 2017.

Pour l'avenir, d'autres opérations continueront d'affecter les contours des investisseurs institutionnels. **CCR Re** et **Ageas** sont des exemples notoires.

## EXEMPLE 2

En janvier 2022, le conseil d'administration de la **la Mutuelle générale de l'économie, des finances et de l'industrie (Mgéfi)** a pris la décision de lancer un processus de désaffiliation de l'UMG Groupe Vyv. La **Mgéfi** a alors rejoint le **groupe Matmut**. La **Matmut** avait tenté précédemment de se rapprocher de la **Macif** (2009-2016) puis d'**AG2R La Mondiale** (2017-2019) avant de renoncer face aux difficultés, ses partenaires s'étant engagés dans d'autres alliances.

# Allocations d'actifs

## Les encours gérés dans le Guide

---

- Les encours des institutions figurant dans le panel du Guide Instit Invest s'étalent de 3 millions d'euros, pour la plus petite fondation d'utilité publique, à plus de 400 milliards pour le plus gros assureur, **soit un rapport de 1 à 100 000 !**
  - Le plus modeste, par la taille et non par l'importance de sa mission, à avoir répondu cette année est l'**Institut Pasteur** de Lille, avec seulement 3 millions d'euros d'actifs.
  - Les plus gros sont des **bancassureurs** soutenus par leurs puissants réseaux de collecte (**Crédit Agricole Assurances, BNP Paribas Cardif, SG Assurances...**), des géants mutualistes (**AG2R La Mondiale, Groupama...**) et des institutions publiques ou de retraite (**Caisse des dépôts, Agirc-Arrco**).
  - L'encours moyen des institutions de notre panel atteint **37,3 milliards d'euros**, en raison du poids des géants. Mais compte tenu de la quantité d'institutions modestes (souvent insuffisamment connues), la moitié des répondants de notre panel ont moins de **6,4 milliards d'euros** d'encours (médian).
-

# Une typologie difficile à suivre

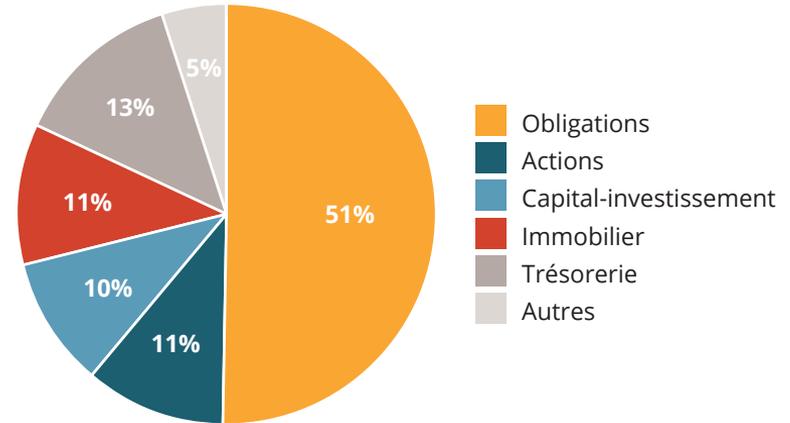
Du fait des frontières et chevauchements complexes évoqués précédemment, l'allocation d'actifs peut varier au sein d'une même institution selon le périmètre étudié.

## EXEMPLE

### Audiens

La répartition globale pour toutes les institutions du Groupe Audiens est d'environ 70% de produits de taux (obligations, dettes, monétaires), 30% d'actifs de performance (actions, non-coté, private equity, immobilier...).

Mais « la répartition détaillée ici reflète les réponses d'Audiens pour la **santé prévoyance** uniquement (la **retraite** étant gérée au niveau Alliance Pro) », précise Audiens.



# Défi épistémologique de l'allocation d'actifs

Comparer la composition des actifs gérés par les institutions financières est délicat pour deux raisons.

## RAISON 1

Il n'y a pas de **nomenclature** ou de **vocabulaire commun** pour classer les actifs par catégories. Par convention, on distingue habituellement les investissements par **classes d'actifs (obligations, actions, immobilier, trésorerie, etc.)**.

Mais les frontières sont floues, ou poreuses, par exemple entre **obligations court terme et trésorerie**, fonds **diversifiés**, fonds d'**allocation**, actifs de **rendement**, actifs de **performance**, gestion **alternative** et titres **non-cotés**, incluant ou non les **prêts** et **infrastructures...**

## RAISON 2

La **répartition des actifs par nature** ne rend pas forcément compte de l'allocation des **investissements par destination**, avec les différences de risques associés. Par exemple, un **actif immobilier** n'a pas le même rôle et représente un risque différent dans l'allocation des investissements, selon qu'il s'agisse de **placements ou locaux de l'institution**.

De même pour les **titres non-cotés**, selon qu'il s'agit de **capital-risque**, de **participations stratégiques** ou dans des **filiales**.

# Le contexte de l'allocation d'actifs

---

Pour les investisseurs institutionnels, la gestion stratégique des actifs doit d'abord être cohérente avec la gestion de leurs engagements : c'est la **gestion actif-passif (asset-liability management, ou ALM** en anglais).

---

---

Dans un second temps, la **gestion dite « tactique »** consiste à adapter leurs décisions d'ajustements des investissements, dans le cadre de leur gestion stratégique (ou de leur règlement financier), afin d'**optimiser les opportunités** au regard des risques anticipés sur les marchés financiers.

---

# Des tendances très intéressantes

Par souci de rigueur, le **Guide Instit Invest** ne doit pas être confondu avec une base de données. Les résultats agrégés de cette enquête exclusive sont néanmoins riches d'enseignements pour l'observation du monde des investisseurs institutionnels.

L'exploitation exclusive des données collectées dans le Guide Instit Invest apporte un éclairage passionnant sur les actifs des institutions financières françaises, dont voici la synthèse :

SOURCES « GUIDE »	ENCOURS € BN	OBLIGATIONS	ACTIONS	IMMOBILIER	TRÉSORERIE	NON-COTÉ	INFRASTRUCTURES	PRÊTS
Moyenne	37,3	55%	18%	10%	12%	2,6%	2%	6,6%
Médiane	6,4	60%	12%	9%	7%	2%	1%	5%
Minimum	0,003	8%	1%	1%	1%	1%	1%	2%
Maximum	413,2	82%	100%	32%	56%	10%	16%	16%

## Les principaux enseignements

# Obligations

---

- Le placement privilégié de la plupart des institutions financières.
  - Les institutions de notre panel ont en moyenne **55% d'obligations**, mais la moitié en ont **plus de 60% (médiane)**.
  - Parmi les institutions ayant le moins d'obligations, certaines avaient un profil encore plus prudent (fin 2021) comme la **Caisse de prévoyance des agents de la Sécurité sociale et assimilés (Capssa)** avec 24% d'obligations mais 47% de trésorerie, ou la **Fondation pour la recherche médicale (FRM)** avec seulement 8% d'obligations mais 56% de trésorerie, correspondant à leurs besoins de financement.
  - A l'opposé, les assureurs-vie ont les plus fortes allocations en obligations, autour de 80%, et davantage pour **Mutex (affilié Vyv)**, **Ageas**, **Natixis Assurances (BPCE Vie)**, **Groupama** ou **Neulize Vie**.
-

## Les principaux enseignements

# Actions

---

- La moitié des institutions de notre panel ont **moins de 12% d'actions (médiane)**. Mais les institutions qui peuvent se le permettre en ont dans des proportions plus élevées, portant la **pondération moyenne en actions à 18%** pour les institutions de notre panel.
  - Les actions sont surtout privilégiées par les institutions gérant des réserves à très long terme, notamment pour la retraite (**Carmf, Ircantec, FRR, Erafp...**) mais aussi pour la gestion « environnementale » de l'énergie nucléaire (**Orano, EdF**). Avec 100% d'actions, le **Fonds stratégique de participation (FSP)** est une exception car il a vocation à n'investir qu'en actions pour le compte de ses commanditaires.
-

## Les principaux enseignements

# Immobilier

---

- Les institutions du panel Guide Instit Invest placent en moyenne **autour de 10%** de leurs réserves en immobilier.
  - Une difficulté d'appréciation porte sur la finalité des actifs immobiliers, certains incluant une part importante du patrimoine opérationnel des institutions (bureaux).
- 

# Infrastructures

---

- **Moins d'un tiers** des investisseurs institutionnels de notre panel déclarent posséder des investissements d'infrastructure dans leurs actifs, pour une proportion **médiane de 1%**.
  - **EDF** apparaît comme une exception en raison de la nature de son portefeuille dédié au financement du démantèlement des centrales nucléaires, dont **16%** sont consacrés au financement d'infrastructures, notamment liées au développement d'énergies alternatives ou renouvelables.
-

## Les principaux enseignements

# Trésorerie

---

- Chez les investisseurs institutionnels de notre panel, les placements de trésorerie représentent **en moyenne 12%** des actifs. Mais la moitié des institutions ont **moins de 7% (médiane)** en trésorerie.
- 

# Non-coté

---

- A peine la moitié des institutions de notre panel indiquent détenir des investissements non-cotés dans leurs réponses à notre questionnaire.
  - Parmi les répondants détenant des investissements non-cotés, ces derniers pèsent **en moyenne 2,6%** de leurs actifs, mais la moitié de ceux qui en ont y placent **moins de 2% (médiane)** de leurs réserves.
-

## Les principaux enseignements

# Prêts

---

- A peine une dizaine d'institutions ayant participé au Guide Instit Invest précisent détenir des investissements en prêts non-cotés (ou loans, en anglais), pour une proportion **médiane de 5%** de leurs actifs.
- 

# Obligations convertibles

---

- Titres hybrides censés conjuguer les sécurités des obligations (revenus, échéance et remboursement connus) avec les atouts des actions (potentiel de plus-value indexée sur la performance financière), les obligations convertibles avaient pâti de l'écroulement des taux d'intérêt.
  - Avec la remontée des taux, un large échantillon de notre panel déclare investir en obligations convertibles, tandis que d'autres peuvent en détenir sans les distinguer du poste « obligations » de leur répartition, ou en les agrégeant avec des placements « diversifiés ».
  - Parmi les institutions ayant signalé la plus forte proportion d'obligations convertibles dans leurs actifs, on peut citer la **Caisse autonome de retraite des médecins de France (Carmf, 10%)**, les groupes de protection sociale **B2V (9%)** et **Agrica (5%)**, ou l'assureur mutualiste **Medicis (5%)**.
-

# ESG et ISR

## Les bonnes pratiques relevées dans notre Guide

Voici, sans classement, quelques-unes des **bonnes pratiques** relevées au cours de notre enquête pour le Guide Instit Invest.

### AG2R La Mondiale

Engagement historique au sein du **Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)**, chapitre français du **SIF (Sustainable Investment Forum)**. La démarche d'investissement responsable du **Groupe AG2R La Mondiale**, qui s'est développée dès le début des années 2000, couvre aujourd'hui la totalité des actifs. Elle procède d'une « charte » adoptée fin 2016 et sa maturité a permis au Groupe de rejoindre le collège investisseurs des **PRI (Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies)** en avril 2018. La gamme de **fonds ISR** gérés par la société de gestion interne capitalise près de 10 milliards d'euros et comptait 6 fonds **labellisés ISR** dont un fonds **labellisé ISR et Finansol** dès 2020.

# ESG et ISR

## Les bonnes pratiques relevées dans notre Guide

### Matmut décharbonne

La **SGAM Matmut** a décidé, en 2019, de suivre la politique d'exclusion charbon mise en place par **OFI**. Cette politique s'applique pour les nouveaux investissements entrés en portefeuille en 2019. La politique d'exclusion est l'application de deux listes complémentaires :

- La propre politique définie par **OFI AM** qui concerne les entreprises détenant des mines de charbon
- La **Coal Plant Developer List (CPDL)** qui exclut les entreprises les plus impliquées dans les projets d'expansion de centrales thermiques utilisant du charbon et les plus impactantes dans la mise en œuvre de la politique énergétique de chaque pays.

Elle évite également des exclusions radicales. La politique charbon a évolué en excluant de tous les OPC ouverts, dont la gestion est assurée par OFI, tout investissement qui ne respecte pas les seuils de la **Global Coal Exit List (GCEL)**, avec comme engagement l'arrêt total du financement du charbon au plus tard en 2030. A noter que la SGAM Matmut n'a en portefeuille aucun émetteur appartenant à cette liste.

# ESG et ISR

Les bonnes pratiques relevées dans notre Guide

## CNP Assurances

A l'occasion de la présentation de ses résultats annuels 2022, CNP Assurances offrait pour la première fois un aperçu de sa performance globale, au travers d'une présentation de ses résultats financiers et extra-financiers.

On sent la volonté de communiquer un réel engagement de la part de l'assureur dorénavant sous contrôle de La Banque Postale.

# Bilan carbone : le test du Guide Instit Invest !

Le **bilan carbone** mesure les **gaz à effet de serre (GES)**, plus particulièrement le **dioxyde de carbone (CO2)**, émis par une société ou un acteur économique (pays, emprunteur...).

Le bilan est établi selon **3 périmètres** d'observation (« scope », en anglais) :

- les émissions directes de CO2 par l'entreprise ou entité (scope 1)
- les émissions indirectes liées à l'énergie consommée par l'entité (scope 2)
- les autres émissions indirectes (scope 3) associées à l'ensemble des activités de l'entité, en amont (fournisseurs) et en aval (utilisation des produits, par ex. voitures).

Le Guide Instit Invest a demandé cette année aux institutionnels d'indiquer le niveau d'émission de CO2 moyen liés à leurs investissements, **en tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires** (Tco2/m€ CA, mesure communément admise en comptabilité extra-financière).

Beaucoup ne semblent pas en capacité d'indiquer cette mesure environnementale. Certains nous ont répondu simplement « oui », indiquant leur prise en compte de ce critère sans en donner la mesure, ou en nous expliquant, à juste titre comme l'**Ircantec**, que « *les indicateurs concernant l'empreinte carbone vont être différents selon la classe d'actifs* ». D'autres enfin ont eu la franchise de reconnaître qu'ils ne disposaient pas de cette donnée.

# Un test d'humilité !

Parmi les institutions ayant répondu à notre test, voici 15 exemples d'indicateurs carbone.

INSTITUTION	TCO2/M€	OBSERVATION / LÉGENDE TECHNIQUE
BNP Paribas Cardif	51	Tco2/m€ invest
Carac	54	Tco2/m€ CA ou PIB
Apicil	64,2	Tco2/m€ invest scope 1,2 (421,9 scope 3)
SG Assurances Sogecap	71	Tco2/m€ VE scope 1,2,3
Relyens SHAM	86,09	Tco2/m€ CA ou PIB
Mutex (Vyv)	110	Tco2/m€ CA ou PIB
Erafp	137	Tco2/m€ CA ou PIB
AG2R La Mondiale	139	Tco2/m€ invest
Agirc-Arrco	154	Tco2/m€ CA ou PIB
Préfon	160	Tco2/m€ CA ou PIB
UMR (Vyv)	166	Tco2/m€ CA ou PIB
Scor SE	173	Tco2/m€ invest
CCR	195	Tco2/m€ CA ou PIB
Harmonie Mutuelle (Vyv)	206,42	Tco2/m€ invest scope 1,2,3

# Quelques enseignements sur les prestataires et partenaires des institutions

---

Parmi les dépositaires-conservateurs les plus actifs sur le marché français, on peut citer :

- BNP Paribas Securities Services (BPSS),
  - RBC Investor & Treasury Services,
  - Société Générale Securities Services (SGSS),
  - Caceis (Crédit Agricoles et Santander),
  - State Street Global Services...
-

# Gestion interne - gestion externe : un choix variable

---

- Le **FRR** recourt à des prestataires de services d'investissement pour la gestion de ses actifs.
  - L'**Ircantec** confie statutairement sa gestion administrative, technique et financière à la **Caisse des dépôts** dans le cadre d'une convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre l'Ircantec, l'Etat et la Caisse des dépôts.
  - L'association **Préfon** n'assume pas la gestion des actifs, qui est du ressort des assureurs du régime : Préfon souscrit un contrat d'assurance, le PER Préfon-Retraite, auprès de **CNP Assurances**, qui assume directement la gestion d'une partie des encours, le reste de la gestion d'actifs étant confié aux réassureurs **Axa, Groupama** et **Allianz**.
  - Mutuelle Générale externalise l'essentiel de la gestion de ses actifs par des mandats de gestion 63%, fonds ouverts 24%, fonds dédiés 5%, gestion interne 8%.
-

# La présence des conseillers sur l'allocation

- La **Carmf** indique ainsi recourir à quatre sociétés de consultants : **Insti7**, **Fixage**, **Aon Hewitt** et **AAA IC**.
- **Harmonie Mutuelle** a retenu **Copagest**, **Hexagone** et **Senior Advisor** pour la conseiller sur ses allocations d'actifs.
- Pour **Orano**, tous les mois, une étude est réalisée sur les risques sous-jacents du portefeuille avec le consultant **Mercer IC**.

## Des conseillers sur l'ESG aussi

- **BNP Paribas Cardif** recourt aux services du consultant **Carbon4 Finance** avec la méthodologie **Carbon Impact Analytics (CIA)**.
- **Le Fonds de garantie des victimes (FGDV)** recourt aux services de l'agence de notation **Vigeo-Eiris**, tandis que **SMA** s'appuie sur **ISS ESG**.
- **L'Auxiliaire** : **Sequantis** les conseille sur le reporting.

En matière de mesure de gouvernance et proxy pour l'exercice des droits de vote, les institutions **Relyens** et **Thelem** ont retenu **Proxinvest**.

# Conclusion : résolvons le paradoxe de la discrétion !

Trop d'institutions financières considèrent encore leur **rôle institutionnel** comme **mineur par rapport à leurs missions** quotidiennes, si l'on en juge par leur manque d'implication ou leur incapacité pure et simple à répondre aux questions relativement simples de notre enquête.

Le **Guide de L'Agefi Instit Invest** est **aux avant-postes pour faire connaître les investisseurs institutionnels**. En effet, il n'existe aucune liste ni annuaire précis suffisamment complet pour être qualifié de représentatif.

Nous préparons une **nouvelle mouture de cette enquête pour le millésime 2023** qui, nous l'espérons, recueillera toute l'attention des investisseurs institutionnels concernés !

